Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2024 - B2024/035073 - 2015 B 07201 - 817 393 952 - ABALONE TT LYON

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 797.77	5 797.77				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	81 795.82	72 981.13	8 814.69	17 192.65	-8 377.96	-48.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				37 867.00	-37 867.00	-100.00
	Autres immobilisations financières	13 030.00		13 030.00	13 030.00		
	Total II	100 623.59	78 778.90	21 844.69	68 089.65	-46 244.96	-67.92
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	102 422.32	250.00	102 172.32	413 747.03	-311 574.71	-75.31
	Autres créances	207 415.39		207 415.39	134 298.95	73 116.44	54.44
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				10 658.94	-10 658.94	-100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 715.95		5 715.95	5 817.76	-101.81	-1.75
	Total III	315 553.66	250.00	315 303.66	564 522.68	-249 219.02	-44.15
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	416 177.25	79 028.90	337 148.35	632 612.33	-295 463.98	-46.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 13 030.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 857.84	2 857.84		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-42 791.32	-43 624.22	832.90	1.91
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-19 781.07	832.90	-20 613.97	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	61 285.45	81 066.52	-19 781.07	-24.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	184.63	215.27	-30.64	-14.23
	Emprunts et dettes financières diverses	128 858.00	66 199.57	62 658.43	94.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 781.48	103 146.34	-46 364.86	-44.95
	Dettes fiscales et sociales	87 155.19	374 356.57	-287 201.38	-76.72
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 883.60	7 628.06	-4 744.46	-62.20
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	275 862.90	551 545.81	-275 682.91	-49.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	337 148.35	632 612.33	-295 463.98	-46.71
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	275 862.90	551 545.81		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	456 133.68		456 133.68	2 910 330.49	-2 454 196.81	-84.33
Chiffre d'affaires NET	456 133.68		456 133.68	2 910 330.49	-2 454 196.81	-84.33
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 666.62	15 666.64	-11 000.02	-70.21
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			39 174.49	48 919.88	-9 745.39	-19.92
Autres produits			125.25	381.74	-256.49	-67.19
Total des Produits d'exploitation (I)			500 100.04	2 975 298.75	-2 475 198.71	-83.19
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			168 218.88	350 083.22	-181 864.34	-51.95
Impôts, taxes et versements assimilés			16 899.42	58 290.18	-41 390.76	-71.01
Salaires et traitements			384 448.56	2 038 330.44	-1 653 881.88	-81.14
Charges sociales			116 469.43	585 164.44	-468 695.01	-80.10
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 320.78	10 524.53	796.25	7.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			192.80	102.80	90.00	87.55
Total des Charges d'exploitation (II)			697 549.87	3 042 495.61	-2 344 945.74	-77.07
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-197 449.83	-67 196.86	-130 252.97	-193.84
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	-112.59	112.59	-225.18	-200.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	-112.59	112.59	-225.18	-200.00
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 218.65	4 350.83	-2 132.18	-49.01
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 218.65	4 350.83	-2 132.18	-49.01
2. Résultat financier (V-VI)	-2 331.24	-4 238.24	1 907.00	45.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-199 781.07	-71 435.10	-128 345.97	-179.67
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	180 000.00	70 000.00	110 000.00	157.14
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	180 000.00	70 000.00	110 000.00	157.14
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 000.00	-8 000.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		8 000.00	-8 000.00	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	180 000.00	62 000.00	118 000.00	190.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		-10 268.00	10 268.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	679 987.45	3 045 411.34	-2 365 423.89	-77.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	699 768.52	3 044 578.44	-2 344 809.92	-77.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-19 781.07	832.90	-20 613.97	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT LYON

68 AVENUE FELIX FAURE

69003 LYON 3EME

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 337 148.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 456 133.68 Euros et dégageant un déficit de -19 781.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la SAS ABALONE France a consenti une subvention d'équilibre de 180 000 euros
Au cours des exercices précédents, la SAS ABALONE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- au 31/12/2016 : 145 000 euros
- au 31/12/2021 : 70 000 euros

Ces subventions sont assorties d'une clause de retour à meilleur fortune définie de la manière suivante :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat de la société ABALONE TT LYON deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017, le retour constaté est de 33 366 euros.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2019, le retour constaté est de 15 972 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 798		
Installations générales agencements aménagements divers	64 350		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 503		2 943
TOTAL	78 853		2 943
Prêts, autres immobilisations financières	50 897		
TOTAL	50 897		
TOTAL GENERAL	135 548		2 943

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 798	5 798
Installations générales agencements aménagements divers			64 350	64 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 445	17 445
TOTAL			81 796	81 796
Prêts, autres immobilisations financières		37 867	13 030	13 030
TOTAL		37 867	13 030	13 030
TOTAL GENERAL		37 867	100 624	100 624

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 798			5 798
Installations générales agencements aménagements divers	51 665	9 196		60 861
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 995	2 125		12 120
TOTAL	61 660	11 321		72 981
TOTAL GENERAL	67 458	11 321		78 779

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 196				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 125				
TOTAL	11 321				
TOTAL GENERAL	11 321				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	250				250
TOTAL	250				250
TOTAL GENERAL	250				250

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 030	13 030	
Clients douteux ou litigieux	300	300	
Autres créances clients	102 122	102 122	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 503	9 503	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 441	3 441	
Divers état et autres collectivités publiques	5 918	5 918	
Groupe et associés	180 000	180 000	
Débiteurs divers	8 553	8 553	
Charges constatées d'avance	5 716	5 716	
TOTAL	328 584	328 584	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	37 867		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	185	185		
Fournisseurs et comptes rattachés	56 781	56 781		
Personnel et comptes rattachés	33 217	33 217		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 141	28 141		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 055	21 055		
Autres impôts taxes et assimilés	4 742	4 742		
Groupe et associés	128 858	128 858		
Autres dettes	2 884	2 884		
TOTAL	275 863	275 863		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 471
Total	14 471

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	81
Emprunts et dettes financières diverses	233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 835
Dettes fiscales et sociales	16 711
Autres dettes	2 884
Total	27 743

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 716
Total	5 716

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 938 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE EULER HERMES	232 827
Total	232 827

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABALONE TT LYON
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 AVENUE FELIX FAURE
69003 LYON
817393952 RCS LYON
Ci-dessous désignée « la Société »

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport relatif aux conventions conclues, d'une part directement ou par personne interposée entre la société et son président ou ses autres dirigeants, d'autre part entre la société et l'un de ses associés disposant de plus de 10 % des droits de vote ou, s'il s'agit d'une société associée, de la société la contrôlant.

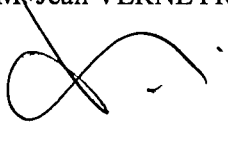
Les conventions répondant à ces critères qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Retour à meilleure fortune – Abalone France S.A.S.
• Nature de la convention : Subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune
• Personne concernée : Abalone France S.A.S., associé à plus de 10% de la société.
• Modalités et montants concernés :
Le retour à meilleure fortune est constaté dès lors que le résultat de la société devient bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation. Une somme égale à l'excédent constaté est alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.

Au 31/12/2022, les conditions de mise en œuvre de la clause de retour à meilleure fortune étant réunies, une charge a été constatée d'un montant de 180 000 € HT.

Fait à Saint-Herblain, le 5 mai 2023

Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE



ABALONE TT LYON
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 AVENUE FELIX FAURE
69003 LYON
817393952 RCS LYON
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de -19781,07 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -62572,39 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

ABALONE TT LYON
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 121000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 68 AVENUE FELIX FAURE
69003 LYON
817393952 RCS LYON
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 mai 2023

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de -19781,07 euros au poste « report à nouveau », portant le report à nouveau à un montant de -62572,39 euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2021			Néant
31.12.2020			Néant
31.12.2019			Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
La société ABALONE FRANCE
Représentée par M. Jean VERNEYRE